

Compte-rendu du Conseil Municipal

Séance du 22 Avril 2017 à 11h00

Le Conseil Municipal de la Commune de Rochepaule s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean-Marie FOUTRY, le 22 Avril 2017 à 11h00.

Présents : Pierre BARNIER, Edith CHANTRE, Jean-Marie FOUTRY, Danielle PLOYE, Cécile REMACLE, Nadège ROCHEDY, Yves SABATIER.

Excusé : Pascal DELORME (Procuration à Jean-Marie FOUTRY)

Absente : Emilie TETE

Secrétaire de séance : Danielle PLOYE

Ouverture de séance à 11h00.

Compte-rendu du 17 Mars 2017

Le Maire fait lecture du compte-rendu du conseil municipal du 17 Mars 2017.

Aucune modification n'étant souhaitée par les membres du conseil municipal, le Maire propose l'adoption de ce compte-rendu.

Vote à l'unanimité pour l'adoption du compte-rendu du Conseil Municipal du 16 décembre 2016.

Contrat CDD Employé Communal

Lors du dernier Conseil Municipal, il avait été décidé de recruter un agent contractuel pour la voirie communale sur un contrat CDD de 3 ans. Il s'avère que cela n'est plus possible lorsqu'il s'agit d'un temps complet (35 h/ hebdo).

Après avoir pris conseil auprès du Centre de Gestion de l'Ardèche, le Maire propose de recruter un employé communal sous contrat CDD de 6 mois (accroissement saisonnier d'activité).

Il propose également la candidature de Mr Emmanuel Delaygue à ce poste.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à signer un CDD de 6 mois sous l'intitulé « accroissement saisonnier d'activité ».

Plan d'eau saison 2017

Le Maire demande l'autorisation aux membres du conseil pour ouvrir le plan d'eau à la baignade du 1^{er} juillet 2017 au 31 août 2017.

Il propose d'établir un contrat de travail à Mr Carmichaël Maxime pour assurer les fonctions de surveillant de baignade pendant la période d'ouverture et ce, 35h par semaine.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à ouvrir le plan d'eau du 1^{er} juillet au 31 août 2017..

Vote à l'unanimité pour autoriser le recrutement de Mr Carmichaël Maxime pour assurer les fonctions de surveillant de baignade au plan d'eau pendant la période d'ouverture.

Mr Yves Sabatier est chargé de prendre contact avec la police de l'eau, l'entreprise Faurie afin que le site de la baignade « Armand » soit opérationnel dès fin juin.

Plusieurs élus souhaitent organiser une rencontre au plan d'eau avec les Communes de Lafarre et Lalouvesc. Cela pourrait être autour d'un barbecue.

Subvention du département pour le déneigement hiver 2016-2017

Le Maire rappelle que le Département octroie une subvention annuelle pour financer une partie des frais liés au déneigement de certaines communes.

Pour bénéficier de cette aide, il faut accorder au Maire le droit de déposer un dossier auprès du département.

Vote à l'unanimité pour autoriser le Maire à déposer une demande d'aide financière pour le déneigement 2016-2017 auprès du Département.

Ramassage ordures ménagères

Me Danielle Ploye rappelle que des bacs à opercules seront installés au plan d'eau. Le ramassage aura lieu chaque semaine pendant les mois de juillet et août.

Pour la fête des plantes qui se tiendra au plan d'eau, des anciens bacs seront mis en place pour la manifestation et ils seront ramassés par le SICTOM le vendredi suivant.

Il faudra également prévoir des crochets supplémentaires pour les bacs à la Chapelle sous Rochepeule.

3 bacs à opercules seront installés prochainement :

1 dans le village près de la cabine téléphonique, 1 vers la montée du cimetière

1 sur la place de la Chapelle

Ils seront réservés aux gens de passage.

Un bac à accès contrôlé sera prochainement installé dans le village, certainement près de la colonne de tri.

Il convient de faire une dalle en béton permettant son installation. Mr Yves Sabatier prendra contact avec Mr Chantre à ce sujet.

Ce bac à accès contrôlé sera exclusivement réservé aux résidences secondaires. Les cartes seront disponibles en mairie.

Habitat regroupé et partagé.

Le Maire fait un point sur le projet de réhabilitation de l'hôtel Mounard.

Il vient d'être informé que la commune ne percevra pas de subvention DETR pour ce projet.

Bulletin d'information et bulletin municipal

Le Maire fait un point sur les contenus et la taille des articles qui paraissent dans le bulletin d'information et municipal. Il tient à préciser qu'aucune censure de sa part n'est opérée sur ces articles.

Il remercie vivement Mme Cécile Remacle pour son investissement et ses compétences dans la récolte des informations, la rédaction des articles et la mise en page des documents.

Questions diverses :

Dépenses communales :

Le Maire rappelle l'importance de ne pas dépasser le montant des dépenses prévues au budget sur les différents postes comptables.

Fleurissement de la commune :

Plusieurs jardinières en bois ont été commandées par la commune.

Un montant de 600 € est budgétisé pour le fleurissement de Rochepaule. Mme Wilbert est en charge de passer la commande auprès du fournisseur de son choix. (500 € pour le village et 100 € pour la Chapelle)

Electricité :

Mr Yves Sabatier contactera des entreprises pour la réalisation de travaux d'électricité à l'église de la Chapelle. Un devis avait été signé avec Mr Valla mais les travaux n'ont pas été effectués.

Animaux errants :

La commune va déposer une demande d'adhésion auprès du Syndicat des carnivores errants (Saint Jeures) afin d'avoir la possibilité de faire ramasser les chiens et chats errants sur tout le territoire communal.

Un courrier ainsi qu'une pétition ont été déposées en mairie afin que la commune prenne des dispositions contre la divagation des chèvres de Mr Sagnard. Une procédure est en cours.

Animations :

Mme Danielle Ploye rappelle que le 17 juin prochain, Rochepaule accueille une étape de la course cycliste « L' Ardéchoise ». Une animation musicale aura lieu sur toute cette journée.

Cérémonie prévue pour la commémoration du 8 mai 1945. Une gerbe de fleurs sera déposée par la municipalité.

Tous les points ayant été abordés, la séance est levée à 13h00.